

Le Petit Bastiais

JOURNAL D'INFORMATION ET DE RECONSTRUCTION REGIONALES ET NATIONALES

0000/7

UN FRANC

DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF

MARTIN BIENCONI

UN FRANC

Front Tunisien

La 8e armée marquant le pas, le général Henderson lance à son tour une grande offensive

COMMUNIQUE ITALIEN

PLUSIEURS CENTAINES DE PRISONNIERS ALLIES ONT ETE FAITS

ROME 25 avril. — L'agence Stefani communique :

Sur le front tunisien les combats ont continué avec une violence accrue.

L'effort principal de l'adversaire a été maintenu dans le secteur occidental, les attaques effectuées pendant trois jours par la 8me armée dans le secteur sud-oriental s'étant heurtées à une résistance inflexible qui a coûté aux assaillants des pertes énormes en hommes et en matériel.

L'offensive déclenchée dans le secteur sud a été précédée d'un feu très nourri d'artillerie.

Des corps à corps farouches s'ensuivent sans que l'adversaire réussit à obtenir des résultats.

La première armée tenta de se frayer un chemin en direction du nord, mais elle fut repoussée. Elle redoubla alors d'efforts en direction du sud-est mais se heurta à la réaction vigoureuse des forces de l'Axe, solidement retranchées sur ses hauteurs.

Plusieurs centaines de prisonniers ont déjà été faits par les troupes de l'Axe.

Les avions de combat italiens et allemands prennent une part très active à la lutte attaquant sans répit les colonnes et les arrières des lignes ennemis.

Les pertes subies par l'adversaire sont incomparablement plus élevées que celles des troupes de l'Axe dont la tactique se révèle toujours très efficace, et qui luttent avec un élan magnifique.

VICHY 25 avril. — La bataille de Tunisie est entrée dans une nouvelle phase. La 8me armée, durablement éprouvée par les lourdes pertes infligées par les troupes de l'Axe au cours de ses premières attaques, a relâché ses mouvements. Il semble que cette pause soit destinée au remplacement des troupes et à exécuter des reconnaissances.

C'est maintenant la 1re armée dans le secteur occidental qui fournit le plus grand effort.

Sans faire attention aux pertes en hommes et en matériel le général Henderson lance toujours en avant de nouvelles toupes.

Trois points principaux sont le théâtre de combats très violents :

- 1) A l'extrême nord en direction de Mather;
- 2) Au centre dans la région de Medjez El Bab;
- 3) Au sud dans la région de Tebourba.

Il s'agit d'enfoncer les lignes de résistance.

Le Dimanche Sportif

LA COURSE PARIS-ROUBAIX

La célèbre course cycliste Paris-Roubaix qui n'était plus courue depuis trois ans a été gagnée par le belge Kint en 1' 36", devant Lowie et le français Thibaut.

tance qui protègent trois routes : une qui mène à Bizerte, deux autres qui mènent vers Tunis.

Le communiqué allemand reconnaît que les troupes anglo-saxonnes ont obtenu quelques succès dans les secteurs de Pont du Pas et de Medjez El Bab et ce, au prix de très lourdes pertes.

Dans le secteur sud, bien que dans l'ensemble la 8me armée marque le pas, on signale que dans la région du golfe d'Hammamet elle a pu effectuer une progression de quelques kilomètres vers le nord.

LES ANGLAIS RECONNAISSENT L'HEROIQUE RESISTANCE DES ITALO-ALLEMANDS

LISBONNE 25 avril. — Les informations et les correspondances anglo-saxonnes de Tunisie sont obligées de reconnaître la résistance indomptable et la violence des contre-attaques des forces italo-allemandes.

Le correspondant de l'*"United Press"* admet que la 8me armée est contrainte à livrer les combats les plus durs de toute la campagne en Afrique et que le territoire doit être conquisté mètre par mètre avec de lourdes pertes.

Il ajoute que les positions de l'Axe sur la côte de montagnes et de collines protégeant Tunis sont des plus difficiles à force en raison du feu infernal avec lequel elles sont défendues.

A nos lecteurs,

LE MANQUE DE PAPIER, CONSEQUENT AUX DIFFICULTES DES TRANSPORTS MARITIMES, NOUS OBLIGE A PUBLIER LE JOURNAL SUR UN FORMAT REDUIT.

DE QU'IL SERA POSSIBLE DE LE FAIRE, LE « PETIT BASTIAIS » PARAITRA DANS SES DIMENSIONS HABITUÉLLES.

Une nouvelle agression anglo-américaine

VICHY, 25 Avril. — Quelques jours seulement après l'agression anglo-américaine contre la banlieue parisienne les aviateurs des Nations Unies font encore parler d'eux.

On sait que de nombreuses familles françaises étaient évacuées de Tunisie au moyen d'avions de transport.

C'est un de ces convois qui a été attaqué dernièrement causant la mort de nombreux français dont des femmes et des enfants.

Sur 5 appareils, 2 ont été abattus, un troisième doit faire un atterrissage forcé.

Le moment où les passagers sortent de l'appareil les chasseurs anglais plongent et mitraillent provoquant de nouvelles victimes.

La Relève

Arrivée du premier groupe des prisonniers libres

Rien à signaler sur le front de l'Est

COMMUNIQUE ALLEMAND

BERLIN 25 avril. — De source militaire on apprend que des appareils allemands de bombardement en piqué ont attaqué au cours de la journée d'hier la gare de Krajinaja-Guba au nord de Mourmansk ainsi que des trains en mouvement dans la zone de cette gare.

Deux locomotives ont été détruites et une troisième endommagée.

25 wagons chargés ont également été détruits.

VICHY 25 avril. — Sur le front de l'Est quelques combats locaux sans importance sont seuls à être signalés.

Par contre, les deux aviations ont été très actives.

Dans la journée de samedi, 72 appareils soviétiques ont été abattus contre 2 allemands.

Dans le secteur de Novorossisk des renforts soviétiques qui arrivaient par voie de mer ont été repoussés.

Un navire de 1.000 tonnes a été coulé.

Après la condamnation à mort des aviateurs américains qui bombardèrent Tokio

Tokio 25 avril. — On sait que les japonais ont condamné à mort et exécuté des aviateurs américains, après le bombardement de Tokio qui avaient été faits prisonniers.

Ces aviateurs étaient accusés d'avoir attaqué des objectifs non militaires et tué ainsi des civils.

Le président Roosevelt a élevé une protestation.

Voici la note envoyée au gouvernement des Etats-Unis par le gouvernement nippon :

« Le gouvernement impérial nippon se propose de citer devant la cour martiale afin de les punir durement comme ennemis de l'humanité, les équipages des avions ennemis faits prisonniers qui, à l'occasion d'inursions aériennes effectuées sur le Japon, le Mandchoukouo et sur les territoires occupés par le Japon se sont rendus coupables d'une concomitante inhumaine. »

« Le gouvernement nippon n'entend pas toutefois leur infliger un châtiment sévère pour avoir participé à des opérations militaires comme prétend le soutenir le gouvernement nord-américain. »

« Cette mesure adoptée par le gouvernement nippon tend à réduire au minimum les horreurs de la guerre. »

« Or les membres des équipages américains qui attaquèrent le Japon le 18 avril 1942 et qui furent capturés, bombardèrent consciencieusement des objectifs non militaires, tels que : hôpitaux et écoles et attaquèrent la population civile qui se trouvait loin de toute installation militaire, fait d'autant plus à déplorer que ces aviateurs attaquèrent délibérément une école qui était clairement visible, tuant et blessant des enfants, qui se trouvaient dans la cour. »

« Les membres des équipages ont admis l'authenticité de ces faits ; ils les ont reconnus comme inhumains et n'exprimé aucun regret. »

« Ces hommes sont des criminels, ennemis de l'humanité. »

« Par conséquent le gouvernement nip-

Un nouveau Katyn

PARIS, 25 Avril. — On apprend que près d'Odessa, une fosse commune, similaire à celle de Katyn a été découverte.

Elle contiendrait environ 5.000 cadavres de soldats roumains.

Méthodes de guerre anglo-américaines

ROMA 25 avril. — A propos du cas de deux enfants atrocement blessés par des explosifs jetés près de Naples par les aviateurs anglo-américains, le « Popolo di Roma » écrit que chacun a son style à lui.

Les bolcheviques massacrent les prisonniers d'un coup de revolver dans la cuve, les pilotes anglo-américains déchirent les chairs et tuent les enfants au moyen de styrax truqués.

Cette dernière méthode épargne aux assassins le dégoût d'écouter les cris de douleur et d'assister à l'agonie de leurs victimes.

Voilà des manifestations significatives de la morale et de la civilisation des anglo-saxons qui tiennent à tout moment la Bible et l'Évangile.

Le journal conclut qu'il est inutile, au fond, de poser la question : Quel est le plus pervers ? si c'est le bolchevique qui assassine les prisonniers ou bien l'anglo-saxon qui prépare froidement une embûche perfide pour des enfants ?

Notre condamnation et notre haine touchent les deux ensemble.

UN JOURNAL TURC FLÉTRIT CES ACTES IGNOBLES

ANKARA 25 avril. — La nouvelle que les anglo-américains lancent sur les villes Baléennes, outre des bombes, des stélographes explosifs est commentée avec indignation par le « TASVIRI EFKAR » qui proteste contre une telle initiative inhumaine.

Ces moyens, souligne le journal, n'ont en aucune façon à gagner la guerre, mais soulèvent l'indignation parmi les peuples dont la volonté de résister et de combattre s'affirme.

se trouve à présent dans l'impossibilité de les traiter en prisonniers de guerre.

Etant donné que leur faute a été reconnue comme évidente, par les constatations faites par le tribunal militaire, ils ont été condamnés à mort sur la base de la loi martiale.

Dans la plupart des cas, cependant le jugement a été changé en peine moins grave et il n'a été exécuté que pour une partie des équipages.

Le gouvernement nippon entend traiter comme prisonniers de guerre tous les membres des équipages capturés à la suite d'attaques aériennes contre le Japon, le Mandchoukouo et autres territoires où se déroulent des opérations militaires qui ne se rendent pas coupables d'actes inhumains.

INFORMATIONS

LA BRILLANTE CONDUITE DES VOLONTAIRES ALGERIENS QUI COMBATTENT AUX COTES DE L'AXE

VICHY. — Les volontaires algériens parmi lesquels de nombreux indigènes qui se battent en Tunisie aux côtés des troupes de l'Axe se sont particulièrement distingués.

Leur conduite brillante est soulignée par le Bureau International d'Informations de Berlin qui déclare qu'à la suite d'un coup de main audacieux effectué dans les lignes ennemis les volontaires algériens détruisent du matériel et ramènent un certain nombre de prisonniers.

L'EVACUATION DU NORD DE LA FRANCE SE POURSUIT

VICHY 25 avril. — L'évacuation de Cherbourg se poursuit.

Un convoi de réfugiés vient d'être déposé en direction du Loiret. D'autres convois suivront.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

DES SOLDATS ROUGES ARRIVENT A GIBRALTAR

LA LINEA 25 avril. — Un détachement de soldats soviétiques est arrivé à Gibraltar.

Cette nouvelle a causé une grande impression dans les populations frontalières et en Espagne.

LISBONNE 25 avril. — Le département de la marine des Etats-Unis annonce la perte d'un navire marchand américain de tonnage moyen.

Quelques réfugiés ont été débarqués à Miami, en Floride.

CRISE MINISTERIELLE EN IRLANDE

BELFAST 25 avril. — Une crise ministérielle a lieu en Irlande. Six ministres ont donné leur démission.

LES AMERICAINS EXAGERENT

Washington, 25 Avril. — Dans les meilleurs avis de la Marine des Etats-Unis on décrit que les pertes américaines Nord-Américaines s'élèvent, depuis le début de la guerre à 75.225 tonnes !!!

Des bombardiers italiens ont de nouveau attaqué les installations du port de Haifa, provoquant des dégâts considérables.

REMANEMENT DU DIRECTOIRE FASCISTE

ROME 25 avril. — M. Mussolini a procédé au remaniement du Directoire du Parti fasciste.

IMP. DU « PETIT BASTIAIS »

Directeur-Rédacteur en chef : MARTIN BIANCONI

LES ARTS

JOSÉPH

Opéra de Méhul

Mardi soir, la Radio Nationale donne, dans son émission lyrique, un chef-d'œuvre de la musique française. « Joseph » opéra en trois actes d'Etienne Méhul compositeur délicat et abondant, connu surtout par son populaire « Chant du Départ » qu'il écrivit en 1794.

Le sujet biblique de « Joseph » est tiré de l'Ancien Testament, au livre de la Genèse. Le livret est d'Alexandre Duval, et la partition qui date de 1807, fut composée par l'auteur en deux mois. C'est un oratorio scénique, d'une forme magnifique, à la couleur intense, d'une incomparable poésie.

Né à Givet (Ardennes) en 1783, mort à Paris en 1817, Méhul vécut presque en même temps que le génial compositeur allemand Gluck qui fut si largement félicité, applaudi à Paris, et dont l'influence a été considérable. Mais le nom de Méhul ne connaît pas autre mesure, auprès de celui de l'illustre musicien François.

Il est intéressant, croyons-nous, de rappeler quelques mots son souvenir, pour les amis de l'Art et de la Musique, encore assez nombreux à Bastia, et pour tous les lecteurs de ce journal.

D'abord organiste de l'Abbaye de Lavaldieu, Méhul vint à Paris tout jeune, en 1778 et entra de bonne heure en relations avec Gluck. Dès 1782, âgé de 19 ans, il faisait exécuter une « Ode Sacrée », l'une de ses premiers succès. Deux ans après, il compose deux opéras, « Euphrasie » et « Cora » ; il écrit successivement pour le théâtre une quarantaine d'ouvrages, qui lui acquirent une immense renommée. L'ouverture de son opéra le « Jeune Henry » (Henri IV) a longtemps mérité la faveur des connaisseurs. Sa pièce « Ariodant » obtint également une approbation des plus brillantes.

Dès la fondation du Conservatoire Méhul fut nommé professeur de composition : il a été le premier membre musicien de l'Institut à l'Académie des Beaux-Arts.

Son chef-d'œuvre « Joseph », que nous avons pu écouter ces jours-ci par la Radio, lui valut en 1807 le prix décerné par Napoléon et attribué au meilleur opéra français. Il a laissé une production musicale aussi variée qu'abondante : opéras, chorées pour tragédies, chants, cantates patriotiques, et un assez grand nombre de romances.

Après Couperin qu'on appela le « Grand-père » son plus illustre successeur Rameau au 18^e siècle, Méhul, disciple de Gluck, honore à son tour la musique française par la perfection de son style coloré et charmant, la recherche de la simplicité, et par la fidélité des sentiments exprimés.

A ces divers titres, le nom de ce compositeur d'un beau talent mérité de ne pas être oublié de tous ceux que l'Art avec les forces et salues journées qu'il procure, ne laisse pas indifférents.

COMMUNICATIONS

COMITE CENTRAL D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE DE LA LAINE

AVIS AUX BERGERS

Le Comité Général d'Organisation fait connaître aux bergers que toute la laine de toute sorte doit être livrée aux collecteurs officiellement habilités à ramasser la laine ou à leurs agents réceptionnaires élément autorisés.

Des sanctions sévères seraient prises contre les contrevenants.

RÉDDITION D'UN GENERAL CHINOIS

TOKIO, 25 Avril. — Le général Sung Tien Ying, surnommé le « héros de la guerre », commandant la 5me armée de Tchouang King, s'est rendu aux japonais avec un grand nombre de ses hommes ne pouvant plus soutenir la pression des forces japonaises sur le front septentrional de la Chine.

Le sujet de l'offensive déclenchée sur le front par les forces nippones, on apprend que celles-ci ont déjà fait 3129 prisonniers et capturé une grande quantité de matériel.

EDEN-CINEMA

Présente tous les soirs à 20 heures — Jeudi matinée à 15 heures — Samedi matinée à 16 heures — Dimanche, deux matinées : 13 h 30 & 16 heures

ATTENTION !!! Aujourd'hui LUNDI : Matinée à 15 heures : Soirée à 20 heures : Votre Vedette préférée : Danielle DARRIEUX, dans :

Quelle drôle de Gosse

et Lucien Baroux et Albert Prejza

En Première Partie : Documentaire

Le PARIS

Ce soir à 20 heures — Jeudi : matinée à 15 heures — Dimanche, à 14 heures et 16 heures : Delmont François Roger et Georges Rollin, dans :

Notre Dame de la Mouise

En première partie : Documentaire

Régent-Cinéma

En Matinée, une seule séance à 15 heures : En Soirée à 20 heures

avec Willy FORST

En Première Partie : Documentaire

Chronique Locale

MEMENTO

26 AVRIL 1943. — Saint-Claude.

MAIRIE DE BASTIA

DISTRIBUTION DES TITRES D'ALIMENTATION DU MOIS DE MAI

La distribution des titres d'alimentation pour le mois de mai se fera à partir du mardi 27 avril dans l'ordre alphabétique suivant :

Pour les lettres de A à E, le mardi 27. Pour les lettres de F à I, le mercredi 28. Pour les lettres de M à P le jeudi 29. Pour les lettres de Q à T à Z, et Hôtels et Restaurants, le Samedi 1er Mai.

Les consommateurs sont instamment priés de faire le contrôle de leurs cartes d'alimentation avant et après la remise des titres, et de présenter leurs réclamations sur le champ.

AVIS AUX AGRICULTEURS

Les agriculteurs de la Commune de Bastia, propriétaires de faucheuves, râteaux, fanouses, etc., et de véhicules agricoles sont priés de se présenter à la mairie, Bureau du Ravitaillement, en vue d'une attribution de graisse et d'huile agricole, et mises à leur disposition.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 30 avril dernier délai.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 30 avril dernier délai.

Ravitaillement

CIRCULATION DES DENREES DE RAVITAILLEMENT

Il est rappelé au public que la circulation des denrées alimentaires à travers le territoire national a été réglementée par l'arrêté interministériel du 25 août 1941 et diffusé par divers textes.

Dans le cadre départemental, il y a lieu d'observer pour la circulation de chaque des denrées suivantes : Charcuterie, Huile, Légumes secs, Pommes de terre, Vin, Poisson, les prescriptions ci-dessous :

CHARCUTERIE. — Autorisation d'abattage familial délivrée par le Maire du lieu d'abattage, avec autorisation de transport (Arrêté préfectoral du 3 décembre 1942).

HUILE. — Autorisation de transport du Directeur départemental du ravitaillement général. Pour l'obtenir, adresser à M. le Directeur du ravitaillement général :

1) — Une demande indiquant : la quantité d'huile à transporter, le lieu de départ, la destination, la date approximative du transport.

2) — Une enveloppe timbrée à l'adresse du bénéficiaire.

3) — Un certificat du maire de moins de 30 kms au sud de Medjez El Bab.

Ces attaques sont dirigées par le général Henderson qui a été remplacé, à l'extrême nord, c'est à dire au sud du Cap Serrat, par le général Patten.

La persistante et violente pression envers dans le secteur occidental a été vaillamment contenue au cours de durs combats auxquels l'armée aérienne italien et allemand apporta un concours continu toujours.

Berlin signale que les pertes éprouvées par cette armée, durant les dernières attaques ont été les plus élevées de toute la campagne d'Afrique.

L'aviation anglo-américaine a perdu hier 12 appareils dont 7 abattus par la chasse et 5 par l'artillerie anti-aérienne.

Le cours des combats acharnés des jours écoulés se sont distingués particulièrement les unités allemandes suivantes : 10me division cuirassée, 2me bataillon du 443e régiment de grenadiers cuirassés et le bataillon « Chasseurs » de la Luftwaffe.

Nos avions ont intercepté dans les eaux de la Cyrénakie un convoi fortement protégé et ont torpillé deux cargos, l'un de 8.000 tonnes, l'autre de 5.000 tonnes.

Des avions ennemis ont survolé hier après-midi des localités de la Sicile, lâchant des bombes et des grenades de petit calibre.

Après la cérémonie les autorités se rendirent au chevet des blessés.

Des avions ennemis ont survolé hier

à l'ouest de la Sicile, lâchant des bombes et des grenades de petit calibre.

MADRID 26 avril. — Sous le titre « Les ambitions légitimes de l'Espagne en Afrique », l'hébdomadaire « El Español » publie un nouvel article visant à vulgariser le problème d'expansion espagnole en Afrique.

Le journal affirme que quelle que soit l'issue de la guerre la France ne pourra reconquérir tout son empire colonial et que l'aménagement futur de cet empire devra être réalisé par l'Espagne doivent être pris en considération « car les principes de justice internationale les plus élémentaires exigent que la partie espagnole du Maroc soit considérablement accrue aux dépens de la partie française en Afrique.

Le nombre des victimes n'est pas encore établi. Quatre de nos appareils ne sont pas rentrés des opérations de guerre de ces derniers jours.

ADDIF au communiqué du 13 avril 1943 :

Les deux sous-marins mentionnés dans ce communiqué ont été coulés par le lieutenant de vaisseau Augusto Migliorini, de Piombino.

Le journal justifie cette affirmation soutenant que les territoires compris entre les Pyrénées et l'Atlas constituent une unité géologique, géographique et historique.

Après avoir ajouté qu'en raison des contacts établis et de l'affinité de certains principes le peuple espagnol est permis les peuples européens, celui qui peut vivre en meilleure entente avec l'Islam, le journal invoque à l'appui de sa thèse, l'argument de la sécurité.

Si les Etats-Unis, dit-il, ont justifié leur invasion en Afrique du Nord par la nécessité de leur défense, personne ne pourra être surpris que l'Espagne qui n'est pas séparée de l'Afrique par l'Antique, est indispensable pour sa sécurité d'étendre sa domination dans la zone marocaine qui, telle qu'elle est maintenant, ne pourra servir ni pour expansion ni pour couverture.

PARIS 26 avril. — 5 individus, se faisant passer pour des inspecteurs du ravitaillement, ont chargé sur un camion le gare des docks de Saint-Ouen, 9 tonnes de café. Ils ont disparu sans être inquiétés.

AUTEUIL 26 avril. — Huit millions en argent et bijoux ont été volés dans une villa.

Saint-Etienne 26 avril. — Un incendie a détruit les dépôts de bois de puits de la Loire. Les dégâts sont considérables.

AGRICULTEURS !

Agriculteurs, n'oubliez pas que les rations de matières grasses vous seront retirées à partir du 1er septembre 1943.

CULTIVEZ donc du TOURNOIS sur une surface suffisante pour vous permettre d'obtenir une partie réservée d'huile, qui assurera vos besoins.

Les semences vous seront livrées gratuitement sur simple demande adressée à la Direction des Services Agricoles.

AGRICULTEURS !

Agriculteurs, n'oubliez pas que les rations de matières grasses vous seront retirées à partir du 1er septembre 1943.

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

MARDI, 27 AVRIL 1943

68me ANNEE. — N° 5

LE PETIT BASTIAIS

JOURNAL D'INFORMATION ET DE RECONSTRUCTION REGIONALES ET NATIONALES

68me ANNEE. — N° 5

des sympathiques directeurs de l'Académie Corse de Peinture en leur adressant mes sincères compliments pour leur devenement, à la jeunesse et pour les excellents résultats déjà obtenus. Je suis persuadé que dès que les circonstances le permettront les pouvoirs publics s'efforceront de venir en aide à une institution reconnue d'ailleurs par notre Sous-Secrétaire aux Beaux-Arts et qui fait honneur à notre Ville.

XXX,

ECHO LITTÉRAIRE

Notre excellent collaborateur et ami, M. Domy VACCA, Membre de la Société des Poètes Français, est sur le point d'achever un magnifique recueil en vers intitulé : « PAR LES SENTIERS ».

Nul doute que cette plaquette, ne remporte dès sa parution, un succès mérité.

Rappelons que notre ami, a remporté en 1942, un premier prix de poésie de l'Association des Poètes Français, pour son chef-d'œuvre : « Le Semeur » (paru dans ce journal).

Tous nos compliments au jeune poète Domy VACCA, pour sa belle activité littéraire. — R. M.

La semaine Ajaccienne

Semaine tranquille. Du point de vue de notre préoccupation au sein même de l'île, c'est celle du vent, signe de l'interruption de la sécheresse : une brise assez fine, assez courte, a du moins sauvé, pour l'instant, l'essentiel de la récolte sur pied. Le soleil ajaccien de fin d'avril survenant aussitôt après a fait rebondir la végétation étiolée. En trois jours, le marché maraîcher a pu ainsi faire un petit bond, oh ! fort modeste, mais enfin on a pu trouver sans aventure indéfinie quelques légumes, avec prédominance des artichauts dont on a pu se gaver à défaut d'autres substances dont la délicatesse est, on le sait, sporadique et saisonnière.

= Le recensement des futurs évacués qui déposent d'un domicile à l'intérieur mais sont gênés pour le rejoindre à commerce, et marquent un empressement modéré. A coté de ces initiatives officielles et justifiées, notons que d'assez nombreux Ajacciens, sans attaches originales et constantes avec les campagnes, y cherchent un domicile, le trouvent parfois, l'engagent, le retiennent.

D'une manière ou d'une autre, le mouvement est à encourager, et même si la suite des événements ne confirme pas certaines appréhensions, il ne résultera rien que de bon d'un enrichissement de la vie rurale par ces apports imprévus.

= Nous avons, dans le regret d'apprendre le décès, dans sa 48me année, de Mme Hélène Tanot, femme dévouée, distinguée et très sympathique à tous, de notre confrérie et ami M. François Tanot, administrateur de « La Jeune Corse », à qui nous adressons en cette douloureuse circonstance, nos condoléances émues.

Deuil

Le petit Georges-Claude BERGASSO

Un mal implacable et sournois a ravi à l'adoration des siens, le petit Georges Claude Bergasso, à l'âge de 3 ans.

La disparition de ce mignon chérubin qui aurait fait de joie un modeste et paisible foyer, a été unanimement ressentie en ville, notamment dans le quartier du Marché, où la famille Bergasso jouit de l'estime de tous.

Que de soins assidus, que de sacrifices vaincus pour arracher à la parque, ce cher bambin. Hélas ! comme disait le poète :

Les mois, les nuits, les jours, les flots, les yeux qui pleurent, Passent sous le ciel bleu, Il faut que l'herbe pousse et que les enfants meurent,

Je le sais ô mon Dieu,

Ses obsèques ont été célébrées hier, en présence d'une nombreuse assistance. Le cercueil disparaissait sous de magnifiques gerbes de fleurs. Les cordons du voile étaient tenus par des orphelines du Bon Pasteur.

Le deuil était conduit par son père : M. Jacques Bergasso, MM. Joseph Gazzo et Fernand Vincenzi, ses oncles, et par son cousin, M. Pierre Gazzo, entourés de parents et d'amis.

Après l'absoute donnée en l'Eglise St-Jean, par M. l'abbé Patriarche, le petit voile blanc fut dirigé au cimetière où eut lieu l'inhumation.

En cette cruelle circonstance, nous présentons à la famille Bergasso, ainsi qu'à toutes les personnes que ce deuil afflige, nos condoléances les plus attristées.

UN AMI.

AVIS

CIRCULATION AUTOMOBILE

AVIS IMPORTANT

1. — Les bénéficiaires d'autorisations de circuler établies au nom d'organismes administratifs ou privés et de Sociétés sont informés qu'ils ne peuvent utiliser les voies ainsi autorisées qu'à la condition de pouvoir justifier à toute réquisition qu'ils ne sont pas étrangers au service pour lequel l'autorisation a été délivrée.

A partir du 1er Mai prochain, les noms, prénoms et adresses des utilisateurs appartenant aux Sociétés ou organismes ci-dessus visés devront être inscrits sur l'autorisation de circuler : ces inscriptions seront effectuées par la préfecture à laquelle les intéressés sont d'ores et déjà invités à faire parvenir la liste du personnel autorisé à utiliser le véhicule accompagnée de toute justification nécessaire. La même règle est applicable aux voitures conduites par chauffeur.

— Nous avons, dans le regret d'apprendre le décès, dans sa 48me année, de Mme Hélène Tanot, femme dévouée, distinguée et très sympathique à tous, de notre confrérie et ami M. François Tanot, administrateur de « La Jeune Corse », à qui nous adressons en cette douloureuse circonstance, nos condoléances émues.

Etat Civil

NAISSANCES. — Matté Charles Vincent ; Rinaldi Angèle Victoire ; Brunini Paul ; Rossi Félicie ; Olmeta Antoine ; Battisti Jean François ; Gregori Christiane ; Bruni Josette Paule ; Venzoni Lucie Adèle.

MARIAGES. — Mathieu Francesco, épouse et Gogorno Pasquine, employé de commerce.

Marchi Jean Thomas, employé d'assurances et Maestracci Françoise, dactylographie.

Paoletti Mariano, maçon et Giuntini Horace, S. P.

DECES. — Leuc Joseph François, 65 ans, marié ; Paoletti Marie ; Antoinette Charlotte, 60 ans, mariée ; Paul Catherine, 42 jours ; Ausello Joseph Henri 64 ans, veuf.

LISBONNE 26 avril. — De Washington on apprend que Roosevelt a donné l'ordre aux ouvriers grévistes des usines « Celanese Corporation of America » de Newark (New Jersey) de reprendre leur travail aussiôt.

Si aujourd'hui lundi à midi les ouvriers n'ont pas obéi à cet ordre, des mesures seront prises par le gouvernement pour que les usines soient ouvertes de nouveau.

COMMUNICATIONS

SOCIETE SAINTE-ZITE

Les membres participants et les membres honoraires de la dite société sont priés d'assister à la messe qui aura lieu mardi 27 avril à 10 heures, à l'église de Saint-Jean-Baptiste, en l'honneur de leur patronne Sainte Zite.

Marchi Jean Thomas, employé d'assurances et Maestracci Françoise, dactylographie.

Paoletti Mariano, maçon et Giuntini Horace, S. P.

DECES. — Leuc Joseph François, 65 ans, marié ; Paoletti Marie ; Antoinette Charlotte, 60 ans, mariée ; Paul Catherine, 42 jours ; Ausello Joseph Henri 64 ans, veuf.

LISBONNE 26 avril. — De Washington on apprend que Roosevelt a donné l'ordre aux ouvriers grévistes des usines « Celanese Corporation of America » de Newark (New Jersey) de reprendre leur travail aussiôt.

Si aujourd'hui lundi à midi les ouvriers n'ont pas obéi à cet ordre, des mesures seront prises par le gouvernement pour que les usines soient ouvertes de nouveau.

Chronique Locale

MEMORIAL

27 AVRIL 1943. — Sainte-Zite.

MAIRIE DE BASTIA

DISTRIBUTION DES TITRES

D'ALIMENTATION DU MOIS DE MAI

La distribution des titres d'alimentation pour le mois de mai se fera à partir du mardi 27 avril dans l'ordre alphabétique suivant :

Pour les lettres de F à L, le mercredi 28.

Pour les lettres de M à P le jeudi 29.

Pour les lettres de Q à S le vendredi 30.

Pour les lettres de T à Z, et Hôpitaux et Restaurants, le Samedi 1er Mai.

Les consommateurs sont instamment priés de faire le contrôle de leurs cartes d'alimentation avant et après la remise des titres et de présenter leurs réclamations sur le champ.

PRUNELLI DE CASACCONI

Dimanche dernier, une foule attristée, venue de notre commune et des communes environnantes se pressait dans notre église paroissiale autour de la dépouille mortelle de M. le Notaire Paoletti, ancien maire de Prunelli de Casacconi, Chavallier du Mérite Agricole.

M. Paoletti était l'une des personnalités les plus marquantes de la région. Issu d'une ancienne et honorable famille, il avait pendant de longues années exercé les fonctions de Maire de sa Commune : à ce poste, où l'avait porté à plusieurs reprises la confiance de ses concitoyens, il avait révélé de brillantes qualités d'administrateur, aussi compétent qu'énergique. D'humeur et substantiellement avantageuses, ayant récompensé ses efforts tenaces : Si notre commune possède un beau groupe scolaire, si elle est pourvue de fontaines et dotée d'un bureau de poste, c'est à lui qu'elle le doit.

Et l'homme privé ne le cédait en rien à l'homme politique : causeur brillant, sa conversation, émaillée de rires et d'esprit, d'anecdotes piquantes, était un vrai régal : toujours affable, sa courtoisie autant que sa sollicitude envers les humbles lui avaient valu une grande et légitime popularité.

Ainsi la nouvelle de sa mort fut elle accueillie avec une profonde émotion, dernier hommage de tous ses amis à un homme de bien.

Nous prions Mme Vve Lucie Agostini, née Paoletti, ainsi qu'à ses enfants, et les frères et sœurs du défunt, de porter sur l'expression de nos bien sincères condoléances.

UN AMI.

A Travers la Corse

PRUNELLI DE CASACCONI

Dimanche dernier, une foule attristée, venue de notre commune et des communes environnantes se pressait dans notre église paroissiale autour de la dépouille mortelle de M. le Notaire Paoletti, ancien maire de Prunelli de Casacconi, Chavallier du Mérite Agricole.

M. Paoletti était l'une des personnalités les plus marquantes de la région. Issu d'une ancienne et honorable famille, il avait pendant de longues années exercé les fonctions de Maire de sa Commune : à ce poste, où l'avait porté à plusieurs reprises la confiance de ses concitoyens, il avait révélé de brillantes qualités d'administrateur, aussi compétent qu'énergique. D'humeur et substantiellement avantageuses, ayant récompensé ses efforts tenaces : Si notre commune possède un beau groupe scolaire, si elle est pourvue de fontaines et dotée d'un bureau de poste, c'est à lui qu'elle le doit.

Et l'homme privé ne le cédait en rien à l'homme politique : causeur brillant, sa conversation, émaillée de rires et d'esprit, d'anecdotes piquantes, était un vrai régal : toujours affable, sa courtoisie autant que sa sollicitude envers les humbles lui avaient valu une grande et légitime popularité.

Ainsi la nouvelle de sa mort fut elle accueillie avec une profonde émotion, dernier hommage de tous ses amis à un homme de bien.

Nous prions Mme Vve Lucie Agostini, née Paoletti, ainsi qu'à ses enfants, et les frères et sœurs du défunt, de porter sur l'expression de nos bien sincères condoléances.

UN AMI.

AVIS

CIRCULATION AUTOMOBILE

AVIS IMPORTANT

1. — Les bénéficiaires d'autorisations de circuler établies au nom d'organismes administratifs ou privés et de Sociétés sont informés qu'ils ne peuvent utiliser les voies ainsi autorisées qu'à la condition de pouvoir justifier à toute réquisition qu'ils ne sont pas étrangers au service pour lequel l'autorisation a été délivrée.

Et l'homme privé ne le cédait en rien à l'homme politique : causeur brillant, sa conversation, émaillée de rires et d'esprit, d'anecdotes piquantes, était un vrai régal : toujours affable, sa courtoisie autant que sa sollicitude envers les humbles lui avaient valu une grande et légitime popularité.

Ainsi la nouvelle de sa mort fut elle accueillie avec une profonde émotion, dernier hommage de tous ses amis à un homme de bien.

Nous prions Mme Vve Lucie Agostini, née Paoletti, ainsi qu'à ses enfants, et les frères et sœurs du défunt, de porter sur l'expression de nos bien sincères condoléances.

UN AMI.

COMMUNICATIONS

SOCIETE SAINTE-ZITE

Les membres participants et les membres honoraires de la dite société sont priés d'assister à la messe qui aura lieu mardi 27 avril à 10 heures, à l'église de Saint-Jean-Baptiste, en l'honneur de leur patronne Sainte Zite.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE

Bénédictine des maisons

Mardi de Pâques. — Rues des Terrasses et Napoléon ; Fontaine Neuve ; Avenue Carnot ; Rue de la Gare ; Rue de la Bonne que ; Rue Neuve ; Rue Neuve St-Roch ; Rue Commandant Borelli ; Place de l'Hôtel de Ville.

Mercredi de Pâques. — Rues des Jardins Castagni, Miséricorde, Impasse de la Gendarmerie, Guadeloupe, Marjane, Spinalba, Zephys, Baïetta, Pino, Siglo, Marché aux Poissons, Poste Vecchia et St-Erasme.

Jeudi de Pâques. — Le matin, bénédiction des magasins. L'après-midi, Villas.

IMP. DU « PETIT BASTIAIS »

Directeur-Rédacteur en chef :

MARTIN BIANCONI

Avis de Concours

CONCOURS

La Préfecture communique :

Un concours commun en vue de l'admission d'élèves réguliers dans les six écoles d'industrie laitière d'Orbec en Auge (Calvados), Aurillac (Cantal), Surgères (Charente-Maritime), Mamrolles (Deux-Sèvres), Poligny (Jura) et la Roche sur Foron (Haute-Savoie).

Ce concours aura lieu dans les centres de Paris, Dijon, Poitiers, Lyon et Montpellier.

Les candidats qui devront être âgés de 15 ans au moins au 1er octobre 1943, adresseront à la Préfecture (1re Division) avant le 1er juillet prochain, un dossier déclarant :

1. — Extrait sur timbre de l'acte de naissance du candidat ;

2. — Certificat médical attestant que le candidat a été vacciné depuis moins de trois ans, qu'il n'est atteint d'aucune maladie susceptible de nuire à autres et qu'il est apte à participer aux travaux d'exploitation laitière ;

3. — Certificat de bonne conduite délivré par le Directeur de l'établissement d'enseignement fréquenté en dernier lieu par le candidat ;

4. — Copies certifiées conformes des diplômes dont le candidat est titulaire ;

5. — Une notice sommaire indiquant les établissements scolaires fréquentés par le candidat, les stages effectués ou les emplois occupés éventuellement par lui dans l'industrie laitière.

Cela demandera d'inscription portera la liste des écoles d'industrie laitière rattachées dans l'ordre des préférences du candidat, la répartition entre les divers établissements devant être faite compte tenu de ces préférences, de la résidence et du classement des intéressés.

Cela demande indiquera en outre les centres choisis pour subir les épreuves. Les candidats à une bourse nationale accompagneront leur dossier de la demande de bourse sur papier timbré.

Les Examens

BACCALAUREAT

Par suite de la décision ministérielle suspenant les épreuves orales, il a été décidé d'autoriser les candidats qui le désiraient à changer de série d'inscription : cette décision intéressera principalement les candidats aux séries B et C dont un grand nombre a demandé cette autorisation qui leur a été refusée avant la décision ministérielle.

Toute demande doit être faite par le candidat lui-même et doit préciser ses nom, prénom, adresse, centre d'épreuves, école à annuler, série demandée et langues vivantes : pour la série B préciser le choix entre l'épreuve de une langue ou de mathématiques. Il est rappelé qu'à la première partie, seule la série Moderne est signée lauréat. Toute demande antérieurement renseignée doit être renouvelée. La demande doit être adressée au Service des Examens de Baccalaur

Chronique de Législation

L'ADOPTÉ MINEUR
(Organisation de sa tutelle)

Nous avons, dans de précédentes Chroniques de vulgarisation juridique, fait connaître que l'important décret-loi du 29 juillet 1939, dit « Code de la famille », avait complètement remanié les articles 343 et suivants du Code civil, consacrés à l'adoption.

La réforme que nous avons analysée, a consisté à renforcer les effets de l'adoption et même à faire entrer l'adopté dans la famille de l'adoptant par la « légitimation adoptive », grâce à laquelle l'enfant qui en est l'objet, acquiert les mêmes droits que s'il était né du mariage.

Il n'est pas inutile de revenir sur la question, et d'envisager sommairement l'organisation de la tutelle de l'adopté mineur de 21 ans.

Beaucoup d'adoptés, tout au moins sur le Continent, se recrutent parmi les enfants abandonnés et les pupilles de l'Assistance publique. Des œuvres administratives de solidarité sociale, telles que « l'Entraide des femmes françaises », etc., sont données pour mission de favoriser ces adoptions et de trouver à ces petits délaissés, des père et mère adoptifs au sein d'une famille accueillante, généralement sans enfant.

D'habitude ces enfants adoptés ne possèdent aucun patrimoine, et la gestion de leurs biens ne souffre pas de difficultés.

Mais il peut arriver que l'adoptant ou l'un des adoptants, lorsque l'enfant a été adopté par un ménage, vienne à décider, laissant l'enfant pour héritier. Alors se pose le problème de la représentation légale du mineur.

Quand il s'agit d'un pupille de l'Assistance publique, la situation est réglée par la loi du 27 juin 1904 sur le service des enfants assistés, texte qui a été modifié par les lois du 23 juillet 1925 et du 9 avril 1938.

La tutelle est exercée par l'Officier qui nomme les membres du comité de direction du commissariat (J. O. du 17 avril).

COMMISSARIAT GENERAL AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Un arrêté du chef du gouvernement pa-rait à l'Officier qui nomme les membres du délégué, l'inspecteur ou l'inspectrice dépar-tementale de l'Assistance publique : le tuteur est assisté d'un conseil de famille formé par une commission de sept membres, qui étaient élus par le Conseil général — c'est-à-dire l'Assemblée départementale — aux dates de ces examens qui sont ainsi fixées :

Brevet d'enseignement primaire supérieur (sections spéciales), 25 Mai ; brevet élémentaire et B. E. P. S. (section générale), 31 Mai ; brevet supérieur, 7 Juin ; concours pour le recrutement d'élèves maîtres et élèves maîtresses, 16 Juin, J. O. du 11 Avril.

EXAMENS ET CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Des modifications ont été apportées quant aux dates de ces examens qui sont ainsi fixées :

Brevet d'enseignement primaire supérieur (sections spéciales), 25 Mai ; brevet élémentaire et B. E. P. S. (section générale), 31 Mai ; brevet supérieur, 7 Juin ; concours pour le recrutement d'élèves maîtres et élèves maîtresses, 16 Juin, J. O. du 11 Avril.

DATES DES GRANDES VACANCES DANS LES DIVERS ENSEIGNEMENTS

Les grandes vacances scolaires commençeront respectivement le 1er juillet dans l'enseignement secondaire et l'enseignement technique et le 12 juillet au soir dans l'enseignement primaire, J. O. du 11 avril.

INSPECTION DE LA SANTE DE LA CORSE

Le 1er juillet, dans l'enseignement primaire, le 12 juillet dans l'enseignement secondaire et l'enseignement technique, et le 12 juillet au soir dans l'enseignement primaire, J. O. du 11 avril.

OUVERTURE D'UNE GOUTTE DE LAIT A BASTIA

A partir du lundi 3 mai, fonctionnera au dispensaire, Boulevard Letteron, une Goutte de Lait.

Les circonstances actuelles obligent à un fonctionnement restreint, la distribution de lait stérilisé, sucré, en biberons, prêts à l'emploi, ne sera effectuée aux mères de familles que pour des cas particuliers : mères malades ou travaillant de chez elles, familles nombreuses, momentanément dans le besoin, etc.

Ces distributions seront gratuites ou payantes à un tarif réduit selon les cas.

Les mères que cette œuvre intéressera doivent se présenter dès à présent au Dispensaire.

Ce soir à 20 heures — Jeudi : matinée à 15 heures — Dimanche, à 14 heures et 30 minutes : 16 heures 30 : Delmont François Roger sera de provoquer un nouveau jugement et Georges Rollin, dans :

Notre Dame de la Mouise

En première partie : Documentaire.

EDEN-CINEMA

Présente tous les soirs à 20 heures — Jeudi matinée à 15 heures — Samedi, matinée à 15 heures — Dimanche, deux matinées : 13 h. 30 & 15 heures :

Votre Vedette préférée : Danielle DARRIEUX, dans :

Quelle drôle de Gosse

et Lucien Baroux et Albert Préjean En Première Partie : Documentaire

CE QU'IL FAUT SAVOIR

LA SEMAINE DE 48 HEURES

Le maximum de la durée du travail est porté à quarante-huit heures par semaine dans les services publics, industriels visés par la loi du 25 mars 1943 (J. O. du 10 avril). CONSUMMATIONS AUTORISÉES D'ENERGIE ELECTRIQUE

Nous avons, dans de précédentes Chroniques de vulgarisation juridique, fait connaître que l'important décret-loi du 29 juillet 1939, dit « Code de la famille », avait complètement remanié les articles 343 et suivants du Code civil, consacrés à l'adoption.

La réforme que nous avons analysée, a consisté à renforcer les effets de l'adoption et même à faire entrer l'adopté dans la famille de l'adoptant par la « légitimation adoptive », grâce à laquelle l'enfant qui en est l'objet, acquiert les mêmes droits que s'il était né du mariage.

Il n'est pas inutile de revenir sur la question, et d'envisager sommairement l'organisation de la tutelle de l'adopté mineur de 21 ans.

Beaucoup d'adoptés, tout au moins sur le Continent, se recrutent parmi les enfants abandonnés et les pupilles de l'Assistance publique. Des œuvres administratives de solidarité sociale, telles que « l'Entraide des femmes françaises », etc., sont données pour mission de favoriser ces adoptions et de trouver à ces petits délaissés, des père et mère adoptifs au sein d'une famille accueillante, généralement sans enfant.

D'habitude ces enfants adoptés ne possèdent aucun patrimoine, et la gestion de leurs biens ne souffre pas de difficultés.

Mais il peut arriver que l'adoptant ou l'un des adoptants, lorsque l'enfant a été adopté par un ménage, vienne à décider, laissant l'enfant pour héritier. Alors se pose le problème de la représentation légale du mineur.

Quand il s'agit d'un pupille de l'Assistance publique, la situation est réglée par la loi du 27 juin 1904 sur le service des enfants assistés, texte qui a été modifié par les lois du 23 juillet 1925 et du 9 avril 1938.

La tutelle est exercée par l'Officier qui nomme les membres du délégué, l'inspecteur ou l'inspectrice départementale de l'Assistance publique : le tuteur est assisté d'un conseil de famille formé par une commission de sept membres, qui étaient élus par le Conseil général — c'est-à-dire l'Assemblée départementale — aux dates de ces examens qui sont ainsi fixées :

Brevet d'enseignement primaire supérieur (sections spéciales), 25 Mai ; brevet élémentaire et B. E. P. S. (section générale), 31 Mai ; brevet supérieur, 7 Juin ; concours pour le recrutement d'élèves maîtres et élèves maîtresses, 16 Juin, J. O. du 11 Avril.

EXAMENS ET CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Des modifications ont été apportées quant aux dates de ces examens qui sont ainsi fixées :

Brevet d'enseignement primaire supérieur (sections spéciales), 25 Mai ; brevet élémentaire et B. E. P. S. (section générale), 31 Mai ; brevet supérieur, 7 Juin ; concours pour le recrutement d'élèves maîtres et élèves maîtresses, 16 Juin, J. O. du 11 Avril.

DATES DES GRANDES VACANCES DANS LES DIVERS ENSEIGNEMENTS

Les grandes vacances scolaires commencent respectivement le 1er juillet dans l'enseignement secondaire et l'enseignement technique et le 12 juillet au soir dans l'enseignement primaire, J. O. du 11 avril.

INSPECTION DE LA SANTE DE LA CORSE

Le 1er juillet, dans l'enseignement primaire, le 12 juillet dans l'enseignement secondaire et l'enseignement technique, et le 12 juillet au soir dans l'enseignement primaire, J. O. du 11 avril.

OUVERTURE D'UNE GOUTTE DE LAIT A BASTIA

A partir du lundi 3 mai, fonctionnera au dispensaire, Boulevard Letteron, une Goutte de Lait.

Les circonstances actuelles obligent à un fonctionnement restreint, la distribution de lait stérilisé, sucré, en biberons, prêts à l'emploi, ne sera effectuée aux mères de familles que pour des cas particuliers : mères malades ou travaillant de chez elles, familles nombreuses, momentanément dans le besoin, etc.

Ces distributions seront gratuites ou payantes à un tarif réduit selon les cas.

Les mères que cette œuvre intéressera doivent se présenter dès à présent au Dispensaire.

Ce soir à 20 heures — Jeudi : matinée à 15 heures — Dimanche, à 14 heures et 30 minutes : 16 heures 30 : Delmont François Roger sera de provoquer un nouveau jugement et Georges Rollin, dans :

Notre Dame de la Mouise

En première partie : Documentaire.

EDEN-CINEMA

Présente tous les soirs à 20 heures — Jeudi matinée à 15 heures — Samedi, matinée à 15 heures — Dimanche, deux matinées : 13 h. 30 & 15 heures :

Votre Vedette préférée : Danielle DARRIEUX, dans :

Quelle drôle de Gosse

et Lucien Baroux et Albert Préjean En Première Partie : Documentaire

Chronique Locale

MEMENTO

23 AVRIL 1943 — Saint-Eusebe.

MAIRIE DE BASTIA

DISTRIBUTION DES TITRES D'ALIMENTATION DU MOIS DE MAI

Le Préfet du Gard informe le public que les examens de 1943 pour le concours d'entrée à l'Ecole Technique des Mines d'Ales commenceront le 28 juin 1943.

Les épreuves écrites de l'examen du degré seront tenues les 23 et 29 Juin à Ales et dans divers centres organisés par les chefs-lieux des départements de la zone non occupée. Les épreuves orales auront lieu dans le courant du mois de Juillet. Le examen du 2me degré aura lieu après les épreuves orales et après justification d'un stage de 300 journées de travail minor.

La date limite des inscriptions est fixée au 1er juin 1943. Les candidats doivent être adressés à M. le Directeur de l'Ecole Technique des Mines d'Ales à Ales (Gard).

Les consommateurs sont instantanément priés de faire le contrôle de leurs cartes d'alimentation avant et après la remise des titres et de présenter leurs réclamations sur les usages de cuisine.

SERVICE DU PAVITAILLEMENT

Tous les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter à la Mairie (Bureau du Pavitaillement) pour y retirer leurs bons de consommation limitée autorisées.

Ces consommations limitées seront augmentées de 7 kwh par personne et par mois pour les usagers utilisant un chauffe-eau électrique ou un frigidaire.

La consommation mensuelle autorisée des abonnés ayant un appareil de cuisine électrique d'une puissance d'au moins 1 kwh et ne disposant pas d'appareil pour l'assurer de la cuisine autrement qu'à l'électricité reste fixée conformément aux prescriptions de la décision n° 14.

Pour les consommations mensuelles autorisées par force motrice basse tension, elles seront calculées en multipliant par 42 p. 100 les consommations mensuelles de base fixée conformément à l'arrêté du 12 août 1941 (J. O. du 10 Avril).

COMMISSARIAT GENERAL AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Un arrêté du chef du gouvernement partant à l'Officier qui nomme les membres du délégué, l'inspecteur ou l'inspectrice départementale de l'Assistance publique : le tuteur est assisté d'un conseil de famille formé par une commission de sept membres, qui étaient élus par le Conseil général — c'est-à-dire l'Assemblée départementale — aux dates de ces examens qui sont ainsi fixées :

Brevet d'enseignement primaire supérieur (sections spéciales), 25 Mai ; brevet élémentaire et B. E. P. S. (section générale), 31 Mai ; brevet supérieur, 7 Juin ; concours pour le recrutement d'élèves maîtres et élèves maîtresses, 16 Juin, J. O. du 11 Avril.

EXAMENS ET CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Des modifications ont été apportées quant aux dates de ces examens qui sont ainsi fixées :

Brevet d'enseignement primaire supérieur (sections spéciales), 25 Mai ; brevet élémentaire et B. E. P. S. (section générale), 31 Mai ; brevet supérieur, 7 Juin ; concours pour le recrutement d'élèves maîtres et élèves maîtresses, 16 Juin, J. O. du 11 Avril.

DATES DES GRANDES VACANCES DANS LES DIVERS ENSEIGNEMENTS

Les grandes vacances scolaires commencent respectivement le 1er juillet dans l'enseignement secondaire et l'enseignement technique et le 12 juillet au soir dans l'enseignement primaire, J. O. du 11 avril.

INSPECTION DE LA SANTE DE LA CORSE

Le 1er juillet, dans l'enseignement primaire, le 12 juillet dans l'enseignement secondaire et l'enseignement technique, et le 12 juillet au soir dans l'enseignement primaire, J. O. du 11 avril.

OUVERTURE D'UNE GOUTTE DE LAIT A BASTIA

A partir du lundi 3 mai, fonctionnera au dispensaire, Boulevard Letteron, une Goutte de Lait.

Les circonstances actuelles obligent à un fonctionnement restreint, la distribution de lait stérilisé, sucré, en biberons, prêts à l'emploi, ne sera effectuée aux mères de familles que pour des cas particuliers : mères malades ou travaillant de chez elles, familles nombreuses, momentanément dans le besoin, etc.

Ces distributions seront gratuites ou payantes à un tarif réduit selon les cas.

Les mères que cette œuvre intéressera doivent se présenter dès à présent au Dispensaire.

Ce soir à 20 heures — Jeudi : matinée à 15 heures — Dimanche, à 14 heures et 30 minutes : 16 heures 30 : Delmont François Roger sera de provoquer un nouveau jugement et Georges Rollin, dans :

Notre Dame de la Mouise

En première partie : Documentaire.

EDEN-CINEMA

Présente tous les soirs à 20 heures — Jeudi matinée à 15 heures — Samedi, matinée à 15 heures — Dimanche, deux matinées : 13 h. 30 & 15 heures :

Votre Vedette préférée : Danielle DARRIEUX, dans :

Quelle drôle de Gosse

et Lucien Baroux et Albert Préjean En Première Partie : Documentaire

EDEN-CINEMA

Présente tous les soirs à 20 heures — Jeudi matinée à 15 heures — Samedi, matinée à 15 heures — Dimanche, deux matinées : 13 h. 30 & 15 heures :

GLETERRE DEVANT LES ATROCES DES ROUGES.

Berlin 28 avril. — Un document secret rédigé en 1940 par le Quai d'Orsay dans lequel était envisagé « l'opportunité d'enoyer au Kremlin une note commune de protestation anglo-française polonaise pour les atrocités commises par les bolcheviques dans les régions de la Pologne occupée, est reproduit avec un énorme relief par les journaux allemands ce matin.

Les commentaires soulignent à ce propos que le Foreign Office, répondant à cette époque là par une fin de non recevoir à cette initiative française, assumait la responsabilité morale des crimes perpétrés par les bolcheviques au détriment du peuple polonais.

Il est évident en effet que déjà en 1940 Londres était au courant des horreurs ; les révélations de la fosse de Katyn ont apporté aujourd'hui un témoignage tardif et, pendant que la presse anglaise faisait semblant d'attaquer le bolchévisme, le Foreign Office reprenait les négociations avec Moscou, négociations qui devaient aboutir à l'alliance.

COMPAGNIE FRAISINET

MM. Chauffe Ermelin, Levy Jean Henri, Masiol Pierre Joseph, Suzoni Robert, Vasseur Germaine Léonie, Wild Paolo, Falocci Félicité, Bernard Guiseppini, Giacobini Dominiqne et Giacobini Marie, sont près de passer au bureau de la Compagnie Fraisinet à Bastia pour y retirer leur laissez-passer.

AVIS

Le Bureau de la Répartition des Pommes de terre informe les consommateurs, MUNIS DE TICKETS REGIME qu'une distribution de pommes de terre aura lieu Jeudi 29 courant chez les épiciers désignés ci-dessous :

Mme Campanini, Route du Cap ; Mme Rossi, rue Napoléon ; M. Paolini, Place d'Armes.

P. le Répartiteur : J. PRIQUET

COMMUNICATIONS

SPORTING-CLUB BASTIAIS

Les joueurs dont les noms suivent sont priés de se trouver en soirée à 6 h. 30 au Grand Café des Palmiers :

Poletti, Pietri, Vendasi, Matelli, Lambert, Emile Rossi, Bianchini, Rovinaldi, Pauli I, Panissi II, Luciani, Brunini, Constant I, Constant II, Marfisi, Natali, Guidella, Cambiaghi, Guagnini, Brunini II, Ciucci, Cingolani, Morelli, Tomi, Lora, Giorgi, Pieri, etc.

Le Président : V. LORENZI

LE PORTUGAL A FÊTE LE 15 ANNIVERSAIRE DE LA PRISE DE POUVOIR DE M. SALAZAR

Lisbonne 28 avril. — Le président Salazar, dans un discours prononcé à l'occasion du 15ème anniversaire de son avènement au pouvoir a montré le communisme comme l'ennemi de la civilisation chrétienne.

SOCIETE ANONYME DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ DE NICE

Mesdemoiselles les Actionnaires de la Société Anonyme du Gaz et de l'Électricité de Nice sont convokées en Assemblée générale ordinaire au Siège Social, 24, Avenue Notre-Dame à Nice, le Vendredi 30 Avril à 17 heures.

ORDRE DU JOUR

Rapport du Conseil d'Administration. Rapport des Commissaires. Examen et approbation de ces rapports, du bilan, des comptes et de la répartition proposée par le Conseil du solde du compte des profits et pertes.

Nomination d'Administrateur.

Décisions à prendre en exécution de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1887.

Le Conseil d'Administration.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Chronique Locale

MEMENTO

29 AVRIL 1943. — Saint-Robert.

MAIRIE DE BASTIA

SERVICE DU RAVITAILLEMENT

Le public est informé qu'une distribution de beurre, 120 grammes par personne, aura lieu à partir d'aujourd'hui dans toutes les épiceries de la ville.

Cette distribution se fera en échange de deux tickets de 50 grammes, deux tickets de 10 grammes de la feuille de maïs grasées du mois d'avril accompagnés du ticket numéro 8 de la feuille

AVIS

La population est informée que par suite de réparation à effectuer sur la conduite d'aménage à Biguglia le service des eaux sera suspendu le vendredi 30 avril, de 8 heures du matin jusqu'à l'après-midi.

Vice-Rectorat de la Corse

CONCOURS DE BOURSES D'ENSEIGNEMENT

Secondaire, Primaire Supérieur et Technique (1re et 2me séries)

Les épreuves auront lieu le jeudi 6 mai à partir de 8 heures au Lycée de garçons d'Ajaccio (entrée Bd Lantivy) et au Lycée de garçons de Bastia.

Les délais de réception des télégrammes sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compris dans les 25 mots.

Les délais de réception des télégrammes

sont très irréguliers en raison de l'état de la route. Exemple : un télégramme venant de Casablanca a été acheminé en 15 jours alors qu'un autre avait mis 77 jours.

Messages Postaux. — Le tarif des messages postaux est toujours de 7 francs 50 pour un message de 25 mots adresse non comprise. Les messages destinés aux militaires doivent porter également les renseignements suivants : grade, date de naissance, incorporation, dernière unité ou affectation connue, adresse de la famille en France. Ces renseignements ne sont pas compr

1.- Centenaire du Lycée de Bastia

On sait que le Collège communal de Bastia fut converti en Collège royal par ordonnance du Roi à la date du 24 août 1938.

En novembre suivant, une note de « l'Institut Français », qui paraissait à Bastia, annonçait :

« M. Ubertin, licencié es-lettres, principal du Collège de Flori, nommé provisoire maître proviseur du Collège royal de Bastia, vient d'arriver en cette ville sur le paquebot à vapeur « Le Golo ».

On a ainsi la date initiale de la création du Lycée de Bastia, le titre du premier chef de l'établissement, proviseur, attestant l'identité du Lycée sous sa qualification d'« école : Collège Royal ».

On verra que l'ouverture effective du nouveau Collège royal doit être reportée à une date ultérieure celle de l'acte qui le créait et qui était sollicité depuis quelques années, notamment par des délibérations insistantes du Conseil général. Cette assemblée avait demandé la même mesure pour le Collège communal d'Ajaccio, mais celui-ci n'était moins important, et en principe, on ne voulait qu'un Collège royal par département.

Quant au provisoire de la mission confiée à M. Ubertin, on se l'explique par les dispositions locales à prendre en vue du fonctionnement de l'établissement sous sa nouvelle forme. Les agrégés existaient déjà si leur réforme date du second empire.

Le provisoire appliqué à l'homme ci-dessus, n'ignorait pas qu'il dura longtemps à Bastia. Pour la fonction, les règles en vigueur ne permettent à M. Ubertin que, avec le titre de Proviseur, d'administrer le Collège ; il avait calculé : Proviseur chargé de l'administration ».

En fait, M. Ubertin, premier véritable proviseur du Lycée de Bastia, avait reçu la mission de l'organiser, et cela exigea quelques années.

M. Ubertin se rendit aussitôt à Ajaccio, où avait son siège l'Académie de la Corse. Académie en titre et en fait. Si, pour le Collège royal, la préférence avait été donnée à Bastia, Ajaccio avait reçu une compensation apparente avec la transformation de son inspection et Académie. L'enseignement insulaire avait été jusqu'alors dirigé par un inspecteur chargé des fonctions vectorielles.

Cet inspecteur promu Recteur de l'Académie de la Corse et détaché à l'obédience d'Aix-en-Provence, était M. Huart. M. Ubertin vint conférer avec M. Huart sur les dispositions exigées par la transformation du Collège communal en Collège Royal. Illes tentent avancer tout à des agrandissements de loges, puis au remplacement progressif des professeurs bacheliers et licenciés par des professeurs agrégés.

A la vérification, l'agréation datait de 1821, mais ses titulaires étaient rares, et les Collèges communaux de Bastia et d'Ajaccio renouvelaient leurs professeurs comme cela se pouvait, heureux d'y compter des bacheliers venus du Continent en attendant les promotions assez rares. On a déjà expliqué ici que le recrutement professoral puisait assez largement parmi les diplômés du barreau, de la médecine, de la cléricature et même de la magistrature, sans qu'ils fussent tenus d'abandonner leur activité principale. Ces diplômes dispensaient des autorisations pour l'époque et pour les rares élèves, généralement doués, faisant l'objet d'une sélection familiale des deux établissements. Leur enseignement était généralement excellent, dispensé plus en profondeur qu'en étendue.

De tout cela, mais principalement des dispositions matérielles, immobilières, vint alors le Recteur confier M. Ubertin.

(suite et fin au prochain numéro).

Carnet Mensuel

Hier jeudi matin a été célébré en l'Eglise Notre-Dame de Lourdes le mariage de M. Pufiani Jean, actuellement Gardien de la Paix, fils de notre ami M. Pufiani, phonotéâtre négociant à Bastia, et petit fils de M. Joseph Viacava, qui pendant de longues années a été l'actif et dévoué Garde de notre Cour d'Appel, avec Mademoiselle Joséphine Filippi, la charmante fille de Madame et M. Filippi, marchand des loges, chef de Gendarmerie à Bastia, et dont les excellentes services sont si appréciés par les chefs de cette armée d'élite.

Avant de leur donner la bénédiction nuptiale, M. le Chanoine Leghi, Archiprêtre de la Paroisse, a rappelé aux époux, dans une touchante allocution, les devoirs exigés de l'Eglise prêter aux bons chrétiens.

La veille, à la Mairie M. le Président Ghilini, Adjoint municipal, ainsi que deux familles, avait procédé au mariage civil et adressé aux jeunes mariés ses voeux les plus cordiaux.

Ont signé comme témoins : pour l'époux, son oncle, M. Paul Mariani, préparateur en Pharmacie, pour l'épouse, M. Etienne Luciani, Instituteur.

Nous exprimons, à notre tour, à M. et Mme Jean Pufiani, ainsi qu'à leurs familles, nos compliments les meilleurs.

Avant hier a été célébré en l'Eglise N.D. de Lourdes le mariage de notre charmante concitoyenne, Mlle Mimy Pattioli avec M. Xavier Costa l'honoré propriétaire à Cletta.

La Bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé Costa, curé de Poggio d'Oletta, oncle de l'époux, qui a prononcé en la circonstance une allocution d'une haute élévation morale.

Le mariage civil avait été célébré par M. Mondelli adjoint au maire.

Ont signé comme témoins : pour la mariée M. Paul Castellani, chef de service à la Compagnie Pratissin, pour le marié M. le Docteur Coltelloni.

Le Petit Bastiais présente aux nouveaux époux, ses meilleurs voeux de bonheur.

REMERCIEMENTS

PRUNELLI DI CARACONI

Mme Vve Lucia Agostini, née Paoletti, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui lui ont adressé leurs condoléances à l'occasion du décès de son fils :

M. DON THOMAS PAOLETTI
les prie de trouver ici l'expression de ses remerciements distingués.

Le PARIS

Ce soir à 20 heures — Jeudi : matinée à 15 heures — Dimanche, à 14 heures et 16 heures 30 : Delmont François Roger et Georges Rollin, dans :

Notre Dame de la Mouise

En première partie : Documentaire.

EDEN-CINEMA

Présente tous les soirs à 20 heures — Jeudi matinée à 15 heures — Samedi, matinée à 16 heures — Dimanche, deux matinées : 15 h. 30 & 16 heures :

votre Vedette préférée : Danielle DARNETTE, dans :

Régent-Ginéma

En Soirée à 20 heures :

On a vu un homme Quelle drôle de Gosse

avec Willy FORTIN
En Première Partie : Documentaire

et Lucien Baroux et Albert Préjeau
En Première Partie : Documentaire

Chronique Locale

MÉMORIAL

30 AVRIL 1943. — Saint-Maxime.

SECOURS NATIONAL

Un emploi de secrétaire dictyographie devant se produire prochainement à la subdélégation de Bastia les candidates à cet emploi sont priées de se présenter avant le 12 mai au siège du Secours National (Montée Sainte-François) pour y prendre connaissance des conditions d'admission.

M. le Subdélégué de Bastia a reçu de l'Ecole de Folelli la somme de 150 francs de M. Olivier, produit de la quête faite dans la commune de Sainte-Marie de Lota la somme de 350 francs pour le Secours National.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PELERINAGE DU ROSAIRE A NOTRE-DAME DE LAVASINA, DIMANCHE 2 MAI.

Programme : 8 heures, messe de communion générale ; 10 heures : Grand-Messe. 14 h. 30 : Heure Sainte ; Consécration de la Croix au Coeur Immaculé de Marie. Départ à pied à 6 heures précises devant Notre-Dame de Lourdes.

En autobus, 6 h. 45, Place Pétain.

CONFRERIE DE SAINTE-CROIX

La Fête du Très Saint Crucifix des Miracles se célébrera solennellement Lundi 5 Mai.

La veille : Vêpres Solennelles à 8 heures précises, présidées par M. le Chanoine Costa, curé de Sainte-Croix.

Le jour de la fête : Messe de Communion générale à 7 heures : messe à 8, 9 et 10 heures : Grand-Messe à 11 heures.

Soir : Vêpres à 17 heures, suivies de la Bénédiction du Très Saint Sacrement et du Baisement de la Sainte Relique.

Les chants seront exécutés par la Chorale de la Confrérie sous la direction de Madame Graziani.

Aux Orgues : Mlle Tasté.

En raison des circonstances, l'Eglise sera fermée le soir à 8 heures.

Il ne sera envoyé aucune lettre d'invitation.

Les fidèles sont priés de venir déposer leur offrande au Plateau pour y retirer leur objet religieux, du matin à 7 heures jusqu'au soir à 7 heures.

COMMUNICATIONS

COMITÉ DES FÊTES LE TRA LA LA

Ce soir, Réunion très importante. La présence de tous les membres est obligatoire.

Réunion chez M. Vincenti Daniel à 18 heures. — LE PRÉSIDENT.

ANNONCES ÉCONOMIQUES

ON DEMANDE une bonne ouvrière repasuse spécialisée dans le repassage des costumes d'hommes. S'adresser au Journal (Villa N° 67).

DOUBLER la production de votre basse cour en remplaçant vos poules communées par des LEGHORN BLANCHES issues d'une souche sélectionnée au Nid Trappe.

Souche et Installation unique en Corse. Expédition d'oeufs à couver. Elevage E-pérance, Route du Villufo, Ajaccio.

PHOTOGRAPHIE

J. CATANI

17, BOULEVARD PAOLI, 27

Vie Régionale de la Corse

AVIS TRÈS IMPORTANT

I. — Certificat d'Etudes Primaires.

Dates et centres :

Mardi 11 Mai : Ajaccio (gare), Bastia (gare), Belvedere, Vivario, Bonifacio. Mercredi 12 Mai : Ajaccio (ville), Bastia (ville). Jeudi 13 Mai : Ghisoni. Vendredi 14 Mai : Vico, Luri, Calenzana, Corte (rural), Carbini. Samedi 15 Mai : Ajaccio (rural), Bastia (rural), Calvi, Corte (ville), Ste-Lucie et Tallano.

Jeudi 20 Mai : Ghisoni.

Vendredi 21 Mai : Siana, Campile, Aléria, Petreto-Bicchisano.

Lundi 24 mai : Cervione, Morosaglia, Sainte-Marie-Sieche.

Mardi 25 Mai : Vesuvato, Ponte-Leccia, Zicavo.

Peuvent se présenter normalement les candidats nés avant le 1er janvier 1930.

Pouvent se présenter avec une dispense

qui ne sera accordée qu'exceptionnellement — les candidats nés entre le 1er juillet et le 31 décembre 1930 inclus et qui préciseront l'établissement secondaire ou cours complémentaire où ils désirent poursuivre leurs études.

En outre, les enfants nés en 1930 et qui ne se destinent pas à l'enseignement secondaire ou ne peuvent y entrer de par leur âge, pourront demander une dispense pour subir cette année les épreuves du CEP, s'ils peuvent justifier qu'ils sont habilement occupés chez eux à des travaux d'artisan ou, surtout, à des travaux agricoles.

L'obtention du CEP ne les dispensera pas de l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 14 ans révolus.

Les maîtres devront envoyer dans le plus bref délai les dossiers d'inscription et les demandes de dispense à M. l'Inspecteur primaire de leur circonscription.

Les candidats pour lesquels, en raison des difficultés actuelles de communication, il serait plus commode de se présenter dans un autre centre que celui normalement prévu pour eux, indiqueront sur leur demande le centre choisi.

II. — Diplôme d'Etudes Primaires.

Préparatoires

En vertu des prescriptions ministérielles, cet examen aura lieu le même jour, jeudi 27 mai, dans tout le département. Les centres choisis sont : Ajaccio, Bastia, Be-Rousse, Corte, Sartène.

(Appel des candidats à 7 heures, 30 minutes).

Les candidats sont autorisés à choisir le centre le plus proche de leur domicile et le plus facile à atteindre avec les moyens de communication actuels. Mais les dates d'inscription et les demandes de dispense seront toujours adressées à l'inspecteur primaire de la circonscription à laquelle appartient le candidat ; le centre choisi sera indiqué de façon apparente.

Pouvent se présenter normalement les enfants nés entre le 1er juillet 1931 inclus et le 31 décembre 1932 inclus. Peuvent se présenter avec une dispense — qui ne sera accordée qu'exceptionnellement — les enfants nés entre le 1er janvier 1941 inclus et le 30 juin 1943 inclus et entre le 1er juillet 1943 inclus et le 30 juin 1945 inclus.

Tout candidat au diplôme devra indiquer sur sa demande d'inscription l'établissement secondaire ou le centre complémentaire dans lequel il désire poursuivre ses études.

Tant au CEP qu'au DEPP les candidats qui auront sollicité une dispense et ce par suite de la lenteur des relations politiques n'auront pas reçu de réponse mais l'examen seront autorisés à composer indépendamment s'ils le désirent.

Les candidats au CEP et au DEPP devront être munis d'encre, de porte plume de papier écolier (6 ou 7 feuilles), de dash, de crayon, de rapporteur et de compas.

N. B. — La présente note intéressera le département. Les chefs d'établissement de la circonscription de Bastia devront faire compte aussi des instructions diffusées par M. l'inspecteur primaire de Bastia (Gouverneur local) du 14 avril.

Le Petit Bastiais

JOURNAL D'INFORMATION ET DE RECONSTRUCTION REGIONALES ET NATIONALES



ADMINISTRATION ET REDACTION :

3. DI Général Bonaparte — BAUTTA

DIRECTEUR REDACTEUR EN CHEF :

MARTIN BIANCHI

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :

T. M. 2

T. M. 2</

La Vie Sportive

Le décret du Docteur Laval sera donc démissionné, si théâtre d'une grande révolution.

Le résultat évident sera de faire échouer à l'Assemblée nationale toute la stabilité nécessaire dans le système pour faire une révolution contre la guerre dans l'Amérique. Les plats américains furent alors dévoués et placés dans leur véritable nature par les personnes responsables de l'assassinat qui, paradoxalement, aurait eu également à une abrogation du Traité.

Toutes les informations des agences de presse étrangères relatives à un anécdote présumé du Japon sur les îles américaines concernant le Traité furent et sont également sans fondement et absurdes. Roosevelt et Hull avaient trois îles fixes : 1) la démission de l'alliance tripartite ; 2) le rappel de nos troupes de Chine ; 3) le renversement de la politique de la partie occidentale en Asie orientale, bien que cette dernière fut complètement imprudente dans toutes les régions.

— L'opposition britannique des Etats-Unis causa par l'influence anglaise des deux dernières causes ?

Le Président : V. LOBONI

NOUVELLES RELIGIEUSES

ASSEMBLÉE DE CHARITÉ

Durant la guerre, à l'issue des visites qui remontent à 1912, les 20 dernières années ont été effectuées au sanctuaire Sainte-Marie-Madeleine à Lourdes. Les bénédictines, la congrégation née à l'abbaye Sainte-Marie-Bénédictine à Gévaudan, sont venues pour apporter à l'abbaye Sainte-Marie-Madeleine, mère, bénédicte, grand-mère, couveuse, etc., et, décédée à Lourdes le 2 avril 1942, à l'âge de 72 ans et venu priante à Lourdes qui autorise leur célébration devant le sanctuaire.

Mme V. PHILIPPE M. MAROSELLI

Tous les équipages de première classe de la paix, sauf celles qui ont été détruites ou démantelées, sont arrivées au port de Lourdes le 21 avril 1942.

— Le résultat britannique des Etats-Unis sera-t-il évidemment sans fondement et absurde ?

Le Président : V. LOBONI

Bruit

M. PIERRE FRANÇOIS-MATELLI

Nous excellons aussi M. Pierre François-Matelli vient de nous faire savoir qu'il a été nommé à la tête de la délégation française aux négociations avec les Etats-Unis, compris par tous. Il est de nature d'utiliser à l'heure présente dans une toute campagne en plus de la guerre, cette amélioration de l'ordre social, mais il est très probable qu'un plan était déjà fait, un plan très précis. L'Angleterre était alors que, si elle réussissait volontiers de ce qu'il attendait, elle réussirait aisément le cours des événements jusqu'à la guerre. Il est de plus, la France russe diplomatique devrait porter ses succès, effectifs.

— Il est vraiment en Amérique pour sauver, en bien ne fait pas pour sauver ses maîtres comme lorsque l'arriva à Washington, Churchill déclara qu'il ne se marierait jamais des négociations en cours entre les Etats-Unis et le Japon. Il est très probable qu'un plan était déjà fait, un plan très précis. L'Angleterre était alors que, si elle réussissait volontiers de ce qu'il attendait, elle réussirait aisément le cours des événements jusqu'à la guerre. Il est de plus, la France russe diplomatique devrait porter ses succès, effectifs.

— Il est vraiment en Amérique pour sauver, en bien ne fait pas pour sauver ses maîtres comme lorsque l'arriva à Washington, Churchill déclara qu'il ne se marierait jamais des négociations en cours entre les Etats-Unis et le Japon. Il est très probable qu'un plan était déjà fait, un plan très précis. L'Angleterre était alors que, si elle réussissait volontiers de ce qu'il attendait, elle réussirait aisément le cours des événements jusqu'à la guerre. Il est de plus, la France russe diplomatique devrait porter ses succès, effectifs.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

— Les Américains sont peut-être moins contents que nous, mais ils n'ont jamais pris au sérieux les négociations concernant la prochainité de cette invasion.

— Pourquoi les Etats-Unis attendent-ils si longtemps ?

Chronique de Législation

LE PROBLEME DE LA RESPONSABILITE CIVILE

SUR LA PREFECTURE DE BASTIA

GROUPEMENT DES FARINES
Conformément aux instructions du chef départemental des finances, le chef de service du Groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Les détaillants de Bastia recevront du 14 au 20 mars, pour la vente de farine, un titre de chaque unité d'achat égal à la valeur nette de chaque unité achetée au titre de chaque unité achetée. Ainsi, il sera fait application de ces mêmes unités de vente prévues, aux termes de M. Agusti Joseph, devant les magasins, pour les familles, pour les ménages et pour les personnes, dans la mesure où elles sont détenues immédiatement ou qu'elles sont responsables de leur responsabilité.

En effet, ces unités sont détenues immédiatement dans la mesure où elles sont responsables de leur responsabilité.

Cette mesure de protection permettra aux détaillants de temps immédiat les ventes des communautés et les ventes au détail au groupement de Bastia.

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef de service du groupeement de l'Etat établit ce qui suit :

Mme CATHERINE FORNI

NE BASTIA

Le chef

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître

ARMÉE SÉCURISÉE. Brigitte
Archives du Comité de Défense
Militaire et de l'Armée de Terre

100 Vues Anciennes :
NOTRE-DAME ET LA FRANCE

Tom. VIII

Des éditions historiques de Pte XXI au XXII
jusqu'à la Révolution

Der Jäger 1809 - 20 décembre 1812

vol. troisième 22 fr. tirage 25 fr. aux soldats

France Projet du MAIF & Valéry

A mesure que l'Institut du Patriote de Notre Dame sur le Front se rapproche des jours prochains, le cycle sera complété par un autre dans chaque Tome se déroulant sur plusieurs mois plus abondante et d'un peu plus actuel.

Des années 1809, 1810, 1812 formeront le cœur du Tome VIII qui vous présente

Autres armes marquées par le temps de nos

Cent ans dans le plan de guerre et guerre

française en ce qui concerne le Front

France comme la ligne d'Asie ou l'Inde

et l'Inde et pour l'Italie et la France

et la France.

Telle est l'œuvre commencée, en 1809. Nous

comptons faire l'appréciation vers la fin de

nos travaux.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire

au bout de deux ans.

Le tout sera terminé à l'heure de la victoire



Le Petit Bastiais

JOURNAL D'INFORMATION ET DE RECONSTRUCTION REGIONALES ET NATIONALES

DIRECTEUR RÉDACTEUR EN CHEF

MARTIN BIANCONI

000091

UN FRANC

UN FRANC

ABONNEMENTS

CORSE. - 3 mois : 10 francs ; 8 mois

12 mois : 14 francs ; 210 francs.

CONTINENT. - 3 mois : 8 francs ;

6 mois : 12 francs ; 1 an : 22 francs.

Les abonnements partent du 1er et du

de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement si, dès l'expiration, le journal ne reçoit pas avec la mention BE

dans les deux dernières pages.

1. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

Le décret de paiement de cette taxe tra-

vise à l'égard des conventions d'applicati-

on des pénalités prévues par la loi.

2. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

3. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

4. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

5. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

6. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

7. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

8. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

9. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

10. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

11. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

12. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

13. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

14. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

15. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

16. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

17. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

18. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

19. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

20. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

21. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

22. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

23. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

24. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

25. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

26. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

27. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

28. - Par portée : application de peu

de moins, 10, de vos officiers, capo-

aux ou brigadiers et soldats en activité,

à l'ennemi ou dans les unités de

de défense ministériel en date du 13 aout

1942.

ORT DE COMMUNIQUÉ un jeudi de 22 jours
en cours duquel il ne prendra que des
lacs de fruits et de l'eau ! Le gouvernement
révolutionnaire a répondu : « Il est évident
que nous ne pouvons laisser dormir une
situation si politique par le biais de Gandhi ».

UNE LUTTE QUI DURE DEPUIS PLUS DE VINGT ANS

Ainsi, pour la cinquante fois ou un
soir du siècle, le manasma s'empare le
jeudi pour fêter l'indépendance dans les re-
boulements. La première fois, ce fut en
1922, quatre ans après l'inauguration
du mouvement de résistance, et en
1930, aboutissant à la première campagne
de non-coopération. Ce jour là, Gandhi déclara :

« Je n'ai pour toute arme que ma vo-
ix, pour faire de l'opposition. Je veux faire
pour sauver mon peuple. Si la puissance
anglaise nous permet de traverser
avec les indomptables, je crois que
la finira bien si je rentrerais à la vie. Si
l'Angleterre persiste à vouloir nous dom-
iner, je mourrai de faim en signe de
protestation... »

Ces siennes que Londres célébra pour
la première fois que Gandhi appuya au
travail d'un empereur devant la partie de
sa noblesse et entraîna un peu plus émanci-
pation dans la mort, sont une pulsation
capable de vaincre l'Inde, tout au long.

Le Londres victime, le 22 septembre, le
gouvernement, embaumé à six ans de pro-
gresso, commença un jeu pour délier
ce héritage à donner aux partis un
peuple plus humain. Le résultat, d'abord
en hésitation, devint aussi évident
comme l'émancipation parmi les Hindous
et toutes castes, de toutes religions, se
demandant avec amertume : « La réponse
du gouvernement britannique sera-t-elle
assez à temps ? Touteverte, elle enverra
Gandhi vers l'au-delà. »

(A suivre).

LA VENTE DES CHIMIQUES DÉFINIE EST RÉGLEMENTÉE

Les discussions, entamées par plusieurs
ministères, dans les dernières semaines, ont
abouti à une réglementation des ventes
d'éléments chimiques et végétaux, entre
autres, dans les industries et les laboratoires.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission, qui devrait
établir une liste de substances interdites
aux enfants et aux animaux.

D'après M. G. VAUCO

Le Secrétaire des Petres, François

COORDINATION DES TRANSPORTS PERMANENTS ET SOUTIENS

Réunion à Paris le 10 avril à 17 h.
M. R. P. Président de la Direction
Générale des Transports permanents et
soutiens, a été nommé à la tête de cette
commission.

Il a été nommé à la tête de la commission
qui devrait établir une liste de substances
interdites aux enfants et aux animaux.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

Le ministère des Pétroliers a été nommé
à la tête de cette commission.

</div

Préfecture
communiqué...

Dernières Nouvelles

L'anniversaire du Maréchal

FRONT TUNISIEN

LA BATAILLE AUGMENTE
UN INTENSITE

HOME 23 avril. — C'est aujourd'hui au moins que l'on célèbre à Vichy l'anniversaire du Maréchal.

De ce fait, 100 000 rues, terrains, il devrait au contraire de ces cérémonies sauter dans toute la France à l'opposé, celles des propres partis, il a fait le don de ses pensées.

Entravue Hitler-Tito

VICHY 23 avril. — Le chancelier Hit-
ler a une entrevue avec Tito à Vichy.

Le demandé :

« Trois photographies, dont 3 et 4 avec signatures encre, du commandant en chef, un esprit de commanderie et d'hommes profondes.

Les sous-marins allemands ont
coulé 121.500 tonnes
de navires anglo-saxons

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS INFRACTION
AUX LOIS SUR LE RAVITAILLEMENT
EN CORSE

Le Gouvernement vient de déclarer la volonté de régler ces deux questions et toutes les infractions à la législation économique et en particulier les opérations clandestines de marché noir.

L'application des instructions gouvernementales a débuté dans notre département ces résultats qui marquent notre victoire. Ces derniers jours nous avons été pris au piège à Ajaccio et à Bastia. Nos hommes étaient chargés de marchandises de marché noir.

Les émissaires ont été arrêtés et sont également enclos ; 2 autres émissaires sont également arrêtés.

QUAND LES SOLDATS
DE TCHUNG HAI CHECK
NE SONT PAS CONTENTS

SHANGHAI 23 avril. — Des milliers de personnes de la 3me armée communiste chinoise mecontents du traitement reçu du gouvernement de Tchung King après la promesse d'envoyer de vivres et de munitions, ont attaqué aux environs de Lou Shikou des forces de Tchung Hail Check.

Les portes ont été très élevées des deux côtés.

Ongkong Antonie Romo : à Pékin : 2 millions de petits vêtements et 10.000 francs.

Sorbonne Della : à Bastia : 1200 francs.

Bastia : 200 francs.

COMMUNICATIONS

RESCUE MUNICIPALE DE BASTIA

Les deux collectivités aux femmes, aux hommes étrangers au mois de mars, 1942 et

les condamnations suivantes ont été prononcées : Napoléon Primo : à Ajaccio : 100 francs de prison sans sursis et 6000 francs de amende pour défaillance.

Castellane Michel : à Ajaccio : 3000 francs de amende.

Ongkong Antonie Romo : à Pékin : 2 millions de petits vêtements et 10.000 francs.

Sorbonne Della : à Bastia : 200 francs.

Bastia : 200 francs.

La Vie Sportive

REPORTING CLUB BASTIAIS

Tous les équipiers de première classe qui sont de la réserve, sont près de se retrouver dimanche matin à 8 h. 30 devant le C.R.S. des Palmiers.

Le capitaine : Gilbert CONSTANT.

CYCLISME

L'Avenir Cycliste Bastiais, dont chacun connaît l'activité sportive, en matière

de sport, se propose d'organiser dans le courant du mois de mai, une course ne de

pas plus de 100 km, cette épreuve est un

moment réservé aux courses des collèges, lycées et collèges. Les jeunes pourront de ce fait rivaliser et échouer et de ce fait de courir la première place. Ainsi, assurément, il viendra à l'affiche

les succès possibles de chaque sportif,

et de chaque équipe.

Le succès obtenu par l'équipe de

l'Avenir Cycliste Bastiais, lors de la

course de l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de

l'Amicale cycliste de